

## TÉLÉCOMMUNICATIONS

## IMMIGRATION

Constitution de l'Organisation  
internationale pour les migrations  
Venise, le 19 octobre 1953  
Adhésion par le Canada le 9 novembre  
1990  
En vigueur pour le Canada le 23 mai 1990  
RTC 1990/48

Amendements de la Convention portant  
création de l'Organisation internationale  
de télécommunications maritimes par  
satellites (INMARSAT)  
Londres, le 19 janvier 1989  
Adhésion par le Canada le 13 juin 1990

NOTE: Accepté par le Canada le 13 juin  
1990.

## NATIONS UNIES

Résolutions concernant la situation dans  
le Golfe persique adoptées par le Conseil  
de sécurité des Nations Unies, agissant  
en vertu du Chapitre VII de la Charte des  
Nations Unies  
Washington, le 6 août 1990  
Signé par le Canada le 6 août 1990  
En vigueur pour le Canada le 6 août 1990  
RTC 1990/44

## NAVIGATION , SAUVETAGE

Convention sur le sauvetage  
Londres, le 28 avril 1989  
Signé par le Canada le 11 juin 1990

## NUCLÉAIRE

Convention sur la notification rapide d'un  
accident nucléaire  
Vienne, le 26 septembre 1986  
Signé par le Canada le 26 septembre  
1986  
Ratifié par le Canada le 19 janvier 1990  
En vigueur pour le Canada le 18 février  
1990  
RTC 1990/21

## ORGANISATION DES ÉTATS AMÉRICAINS

Charte de l'Organisation des États  
Américains  
Bogota, le 30 avril 1948  
Signé par le Canada le 13 novembre 1989  
Ratifié par le Canada le 8 janvier 1990  
En vigueur pour le Canada le 8 janvier  
1990  
RTC 1990/23  
NOTE: Amendée le 27 février 1967 et le 5  
décembre 1985. Déclaration du Canada  
annexée à l'instrument de ratification.

## STUPÉFIANTS

Convention contre le trafic illicite des  
stupéfiants et des substances  
psychotropes  
Vienne, le 20 décembre 1988  
Signé par le Canada le 20 décembre 1988  
Ratifié par le Canada le 5 juillet 1990  
En vigueur pour le Canada le 11  
novembre 1990  
RTC 1990/42

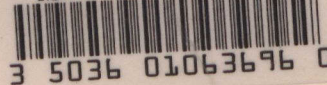
DOCS

CA1 EA10 B35 EXF

1990

Bilateral and multilateral treaty  
actions taken by Canada = Mesures  
prises par le Canada en matière de  
traitements bilatéraux et

LIBRARY E A / BIBLIOTHÈQUE A E



3 5036 01063696 0